

DELIBERATION 2021-17

LE QUATRE MARS DEUX-MILLE VINGT ET UN A DIX-HUIT HEURES TRENTE, S'EST RÉUNI LE CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT JEAN DE VEDAS EN SALLE DES GRANGES, SOUS LA PRÉSIDENTE DE MONSIEUR FRANCOIS RIO, MAIRE DE LA COMMUNE, À LA SUITE D'UNE CONVOCATION EN DATE DU DIX-HUIT FEVRIER DEUX-MILLE VINGT ET UN.

PRESENTS : M. RIO – M. PLAUTIN – MME FABRY – M. PIOT – MME BRUEL – M. VAN LEYNSEELE – MME PENA – M. HIVIN – M. BRUGUIERE – MME PASSERAT DE LA CHAPELLE – MME BIANCO CHAINE – M. QUINTIN C. – MME FERRAI - M. LEFEVRE - M. WALCZACK – M. BLANCHARD – M. TREPEAU – M. CADIOU - MME MAURIN – MME DE ROBERT DE LA FREGEYRE – M. ROBIN – MME MYSONA – M. BOISSEAU – M. LACOMBRE – M. THEOL – MME ROLLAND – M. FONTVIEILLE

ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION : MME RIMBERT procuration à M. RIO – MME PIACENTINI-MOREAU procuration à M. HIVIN - MME MOUGIN procuration à M. PIOT – M. ODIN procuration à MME FABRY - MME GUIRAUD procuration à M. LACOMBRE

ABSENTS EXCUSES :

ABSENTS : MME MASANET

M. LEFEVRE a été élu secrétaire de séance à l'unanimité, en application de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales

OBJET : Concours de masques de Carnaval à destination des enfants de la commune

En raison des contraintes liées à la pandémie de COVID 19, le Carnaval comme nous le connaissons, avec ses déguisements et sa déambulation en fanfares ne pourra être organisé cette année. En l'absence de cette festivité, la commune a souhaité faire participer les jeunes Védasiens et leur esprit créatif à cette tradition festive qui marque la fin de l'hiver et l'arrivée du printemps.

Pour cela, Monsieur le Maire propose d'organiser un concours de masques de Carnaval à destination des enfants de la commune de Saint-Jean-de-Védas.

Les modalités de ce concours sont décrites dans le règlement annexé à la présente délibération.

Après examen et en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote :

Pour	UNANIMITE
Contre	
Abstention	

Le Conseil Municipal, ayant entendu l'exposé de Monsieur le Maire :

- **AUTORISE** la mise en place d'un concours de masque de Carnaval ;
- **APPROUVE** le règlement du concours annexé à la présente délibération ;

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document relatif à cette affaire.

Envoyé en préfecture le 15/03/2021
Reçu en préfecture le 15/03/2021
Affiché le 15/03/2021
ID : 034-213402704-20210304-2021_17_B-DE



François RIO
Maire de Saint Jean de Védas

